

Ecrit par le 30 mai 2026

(Vidéo) On en rêvait, ils l'expérimenteront très bientôt : Territoires zéro chômeur de longue durée



L'expérimentation [Territoires Zéro Chômeur de longue durée](#) en Pays d'Apt Luberon vient de naître. Elle sera opérationnelle fin octobre. Ambition ? Apporter une solution d'emploi à 400 personnes dans les 5 prochaines années, dont 300 devraient être salariées au sein des futures Entreprises à But d'Emploi. C'est aussi valable pour les personnes en situation de handicap.

Le mot d'ordre de ce dispositif de l'Économie sociale et solidaire ? C'est à l'emploi de s'adapter à la personne pour que chacun puisse accéder au travail. Objectif ? Que la société de l'assistance se mue en une société du travail. Ainsi l'emploi d'une personne rejaillit sur toute la famille, un acte qui pourrait bien refonder la société de l'optimisme et de la confiance.

Une société de l'optimisme et de la confiance retrouvés

Cette expérimentation provient également d'un constat : 'Nul n'est inemployable à condition que l'on adapte le travail aux contraintes et aux particularités des demandeurs d'emploi', 'le travail ne manque pas puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits' ; et enfin, 'Ce n'est pas l'argent qui manque'.

Ecrit par le 30 mai 2026

Réinjecter l'argent du travail aux travailleurs

Pour preuve ? En 2019, ATD Quart monde évalue le coût annuel d'un chômeur de longue durée pour la collectivité -à partir de 1 an- à 18 000€, soit 40 milliards d'euros par an pour l'Etat et les collectivités territoriales. Or, un Smic (Salaire minimum de croissance) charges comprises se monte à 20 000€. Dans ces conditions pourquoi ne pas injecter cet argent directement dans l'emploi, avec, précisément, des personnes du cru en s'appuyant sur leurs envies et les besoins du territoire ?

Quel mode de financement ?

À moyen terme, le projet « Territoire zéro chômeur » prévoit deux sources de financement principales. D'une part la réorientation des coûts de la privation de l'emploi : ensemble des allocations de différentes natures ([RSA](#), [ASS](#), [AAH](#), [CMU](#)...) octroyées aux personnes privées de ressources, apport de cotisations nouvelles (impôts, cotisations sociales) et coûts induits par la grande pauvreté dans les domaines du logement, de la santé, de la sécurité, de la protection de l'enfance...;

Et Le chiffre d'affaires réalisé par les [EBE](#) (Entreprise à but d'emplois) : à court terme, la « contribution au développement de l'emploi » versée aux salariés des EBE, au moins équivalente au Smic, est financée par le fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, abondé par l'État et les collectivités volontaires, avec qui les entreprises signent une convention. Par ailleurs, pour aider les EBE à démarrer leurs activités, des fonds d'amorçage (publics et privés) ont été sollicités par les comités locaux et les directeurs.

Ecrit par le 30 mai 2026



Repères

L'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée a été votée à l'Assemblée nationale à l'unanimité en 2015 et mise en place par la promulgation de la loi en février 2016. Depuis 2017, 10 territoires y travaillent. Une nouvelle phase d'expérimentation a été lancée en pour étendre le dispositif à 50 nouveaux territoires, voire plus.

Une initiative ATD Quart monde

L'initiative est soutenue par [ATD Quart monde](#) (mouvement international pour mettre fin à la pauvreté et construire une société plus juste) et d'autres associations pour créer des entreprises à but d'emploi (EBE) dans les territoires pilotes. Celles-ci devant embaucher des chômeurs de longue durée en CDI (Contrat à durée indéterminée).

Le challenge ?

Il sera de produire des biens et des services répondant à des besoins non satisfaits car peu rentables. Alors comment ces entreprises pourront-elles répondre à la demande tout en créant du profit, car la gageüre sera de rendre pérennes ces emplois.

Ecrit par le 30 mai 2026

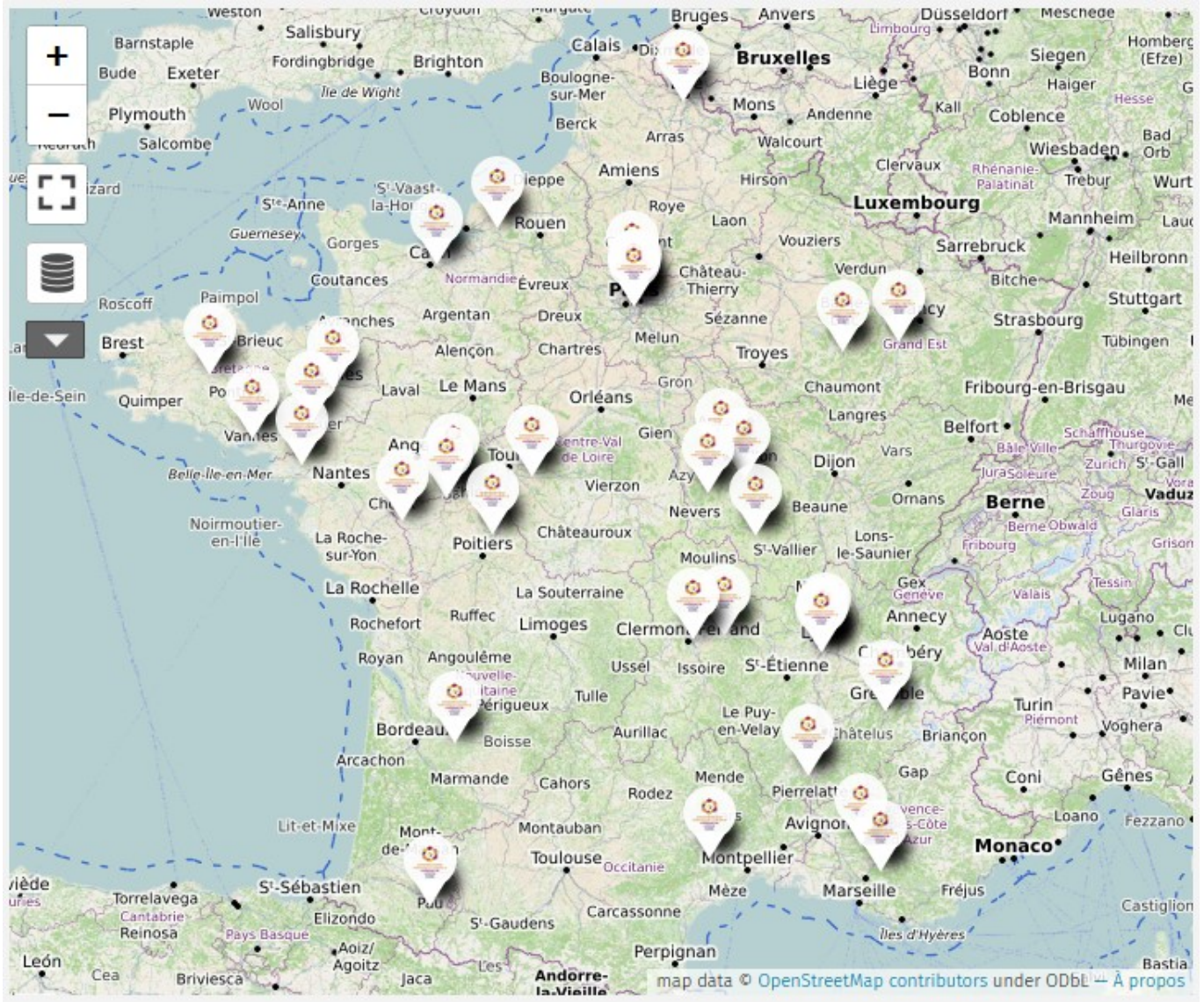
Nous y voilà !

«En novembre 2019, nous nous sommes intéressés à une expérimentation permettant à des chômeurs de longue durée, de retrouver un CDI (Contrat à durée indéterminée à temps choisi) à condition de le vouloir, d'habiter les communes concernées depuis plus de 6 mois et d'être privé durablement d'emploi depuis plus d'un an,» relate André Jacquet, à l'initiative du projet 'Territoires zéro chômeurs de longue durée'.

Tout d'abord ficeler le dossier national

«Après 33 mois passés à travailler sur le dossier, notre demande d'habilitation a été couronnée de succès. C'était le fruit de rencontres, de développement du projet auprès des élus, des entreprises et de l'ensemble des partenaires du territoire, pour les convaincre et obtenir le sésame du Conseil d'administration du [Fonds national d'expérimentation](#) (ETCLD) présidé par Louis Gallois (ex-PDG d'Airbus), puis par le Ministère du travail.»

Écrit par le 30 mai 2026



Carte des territoires où l'expérimentation est en cours

Puis le dossier local

«L'habilitation donne accès aux financements de l'État et du Département mais durant ces presque trois ans de préparation du projet pour travailler nous avons été soutenus par la Fondation [des trois cyprès](#) dont je suis administrateur, par la [délégation vauclusienne de Caritas France](#) et par le programme [Leader](#) (Liaison entre action de développement de l'Économie rurale) qui finance le poste de chef de projet de Laurent Garcia », a précisé André Jacquet.

Les communes concernées

Les Communes d'Apt, de Saint Saturnin-lès-Apt et de Gargas sous l'égide de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et du Comité Local de l'Emploi, présidé par Patrick Merle, seront donc

Ecrit par le 30 mai 2026

autorisées à mettre en œuvre l'expérimentation dès lors que seront signées l'ensemble des conventions avec l'Etat, le Département, Pôle Emploi, les Collectivités territoriales. C'est l'association Zou Vaï qui accueillera la première Entreprise à But d'Emploi (EBE) prévue dans le projet. En effet, la loi d'expérimentation prévoit que les EBE perçoivent les aides directes à l'emploi financées par l'Etat et par le Conseil départemental à concurrence de 15% de la dotation de l'Etat. Ces aides sont versées via le Fonds d'expérimentation (ETCLD), qui en contrôle l'utilisation.

Pas de concurrence

Les activités développées n'entreront pas en concurrence avec les emplois existants. Elles poursuivront deux objectifs : favoriser la mise en œuvre des politiques publiques locales comme par exemple le traitement des bio déchets, le recyclage du verre plat, le démantèlement des portes et fenêtres pour leur valorisation, ou encore la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial ; et apporter des services nouveaux et complémentaires aux habitants, aux entreprises et aux commerces du territoire.

Démarrage fin octobre

«Le démarrage des activités est prévu fin octobre, précise André Jacquet. D'ores et déjà, 58 candidatures de futurs salariés ont été validées par le Comité Local de l'Emploi. D'ailleurs des locaux sont sur le point d'être acquis et le futur directeur de l'EBE est déjà recruté.»

Le territoire porte le droit au travail

«Dans le cadre de l'expérimentation Zéro Chômeur de Longue Durée, c'est le Territoire qui se mobilise et qui reçoit l'habilitation pour porter le droit à l'emploi pour toutes les personnes volontaires, précise André Jacquet. Cette mobilisation se fera également grâce à l'association EnSèn! créée en début d'année à cet effet, à la demande du fonds d'expérimentation, afin de promouvoir le droit à l'emploi et d'aller à la rencontre des personnes qui en sont privées. De par son action, elle contribue à l'établissement de la liste des PPDE (Personnes privées durablement d'emploi) éligibles.»

Ecrit par le 30 mai 2026



DR

Une expérimentation locale

«L'importance en matière d'emplois créés sur 5 ans, en fait un projet majeur de l'expérimentation nationale et unique, de par sa taille, en région Paca. Il est porté par Laurent Garcia, chargé de mission et nombre de bénévoles sous la houlette du vice-président en charge de l'insertion du département et président du Comité Local de l'Emploi, Patrick Merle », rappelle André Jacquet.

Les activités proposées

«Les activités développées n'entreront pas en concurrence avec les emplois existants, insiste André Jacquet. Elles poursuivront deux objectifs principaux : d'une part favoriser la mise en œuvre des politiques publiques locales comme par exemple le traitement des bio déchets, le recyclage du verre plat ou encore la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial ; et d'autre part apporter des services nouveaux et complémentaires aux habitants, aux entreprises et aux commerces du territoire.» «Les salariés eux-mêmes seront à l'initiative des activités qu'ils pourront mettre en place,» précise Laurent Garcia, chargé de mission.

Dans le détail

EnSèn

«Dans le cadre de l'expérimentation Zéro Chômeur de Longue Durée, c'est le Territoire qui se mobilise et qui reçoit l'habilitation pour porter le droit à l'emploi pour toutes les personnes volontaires relève André

Ecrit par le 30 mai 2026

Jacquet. Cette mobilisation se fera également via l'association EnSèn créée en début d'année à cet effet, à la demande du fonds d'expérimentation, afin de promouvoir le droit à l'emploi et aller à la rencontre des personnes qui en sont privées.

Pour y accéder

L'expérimentation TZCLD (Territoire zéro chômeur de longue durée) a pour but de promouvoir l'emploi pour tous avec un accès aux CDI - Contrats à durée indéterminée- à temps choisis. Les conditions pour pouvoir en bénéficier ? Toutes les personnes au chômage depuis 1 ans et habitant le territoire depuis plus de 6 mois peuvent y prétendre.

Zou Vaï

« A l'initiative de l'association nationale TZCLD, l'association [Zou Vaï](#) a pour objectif de proposer des emplois en CDI (Contrat à durée indéterminée) aux chômeurs de longue durée inscrits sur Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt. En co-construction avec les PPDE (Personnes Privées Durablement d'Emploi) des activités non-concurrentielles vont nourrir l'EBE (Entreprise à But d'Emploi) dans divers domaines : agriculture, multi services, réemploi, recyclage, surcyclage, cuisine, méthanisation.

Ecrit par le 30 mai 2026



De gauche à droite André Jacquet administrateur de [la Fondation des trois cyprès](#) et initiateur du projet ; Laurent Garcia chef de projet ; Patrick Merle président du Comité local de l'emploi et vice-président de la Communauté de communes et du Conseil départemental ; Alain Poiret président de l'association Zou Vaï qui portera la future Entreprise à but emploi ; Jean-Pierre Fabre président de l'association EnSèn ! qui porte le droit à l'emploi en Pays d'Apt et Fabien Baronnier futur directeur de l'EBE ont présenté leur projet à la presse.

La privation d'emploi

«La privation d'emploi ce n'est pas qu'être sans emploi, souligne Laurent Garcia, c'est aussi enchaîner les CDD (Contrats à durée déterminée), des temps partiels subis. Ces deux cas sont considérés comme une privation durable d'emploi. La privation d'emploi n'est pas que l'absence d'emploi. Ce qui sera le plus demandé aux personnes embauchées ? La polyvalence pour répondre au besoin d'employabilité et aux exigences de l'entreprise en termes de production et qualité de service.»

Concrètement

Ecrit par le 30 mai 2026

«Des réunions d'informations générales sont régulièrement organisées par des bénévoles ayant une expertise dans le domaine des ressources humaines, détaille Alain Poiret, président de l'association Zou Vaï, où sont reçus, à nombre égal, des hommes et des femmes. Puis puis vient le temps des entretiens individuels où nous recevons une majorité d'hommes. Le choix des activités est ensuite soumis à l'approbation de la personne qui veut s'inscrire dans le projet et signe un contrat. La situation, les compétences et appétences de la personne sont exposées -dans l'anonymat- lors d'une commission réunissant le comité local de l'emploi, pôle emploi et les acteurs du territoire puis au Comité local de l'emploi qui valide. 58 personnes sont d'ores et déjà inscrites dans ce parcours d'insertion qui seront progressivement embauchées par l'EBE. Une personne est chômeur de longue durée lorsqu'elle est sans emploi depuis 1 an.Pour plus d'informations, nous vous attendons à la permanence du local St Pierre, du lundi au samedi de 9h à 12h. « **Zou Vaï, (Allons-y en provençal) 51, place Saint-Pierre à Apt. 07 80 98 02 74**

Les infos pratiques

Laurent Garcia, chef de projet de la CCPAL Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.
garcialaurent@yahoo.fr Local d'accueil situé 51, place Saint-Pierre à Apt.
La carte de tous les territoires habilités [ici](#).